



## Deux malaises cardiaques mortels, points de départ d'un film sur le « scandale des défibrillateurs »

À deux jours d'intervalle, en juin 2023, deux malaises cardiaques mortels s'étaient produits à Dollon et au Luart, à l'est de la Sarthe. Ils sont le point de départ du documentaire « Zéro battement par minute, le scandale des défibrillateurs », publié sur YouTube.

C'est à Dollon et au Luart, à l'est de la Sarthe, que débute le documentaire intitulé Zéro battement par minute, le scandale des défibrillateurs, du réalisateur Régis Michel. Ce film donne la parole aux personnes confrontées aux arrêts cardiaques (témoins, élus, médecins et experts), en mettant en lumière les erreurs évitables et les solutions afin de renforcer l'efficacité des défibrillateurs.

Lire aussi : « Le citoyen ne sait ni masser, ni utiliser le défibrillateur » : près d'Angers, l'appel de ce patron

Le réalisateur, qui a notamment travaillé pour le magazine Thalassa longtemps diffusé sur France 3, a choisi comme point de départ le malaise cardiaque mortel survenu à Dollon le 24 juin 2023, « pour dénoncer le scandale à bas bruit de ces 550 000 défibrillateurs déployés depuis 2007 en France, et dont certains sont défectueux, mal installés ou inaccessibles. Faute de dispositif d'entretien à la suite », s'insurge Régis Michel.

Un saisonnier roumain de 56 ans décède

Souvenons-nous, samedi 24 juin, à Dollon. « Il était aux environs de 18 h. Je n'étais pas sur mon exploitation mais en voiture près du Luart quand on m'a prévenu qu'un de mes saisonniers faisait un malaise cardiaque chez moi », raconte Olivier Corbin, agriculteur maraîcher à Dollon. Ce saisonnier, un Roumain âgé de 56 ans, était venu avec femme, enfants et petits enfants pour participer à la cueillette de fraises et de cornichons dans son exploitation.

« Quand son malaise est arrivé, il était en repos avec sa famille dans le mobile home où on l'hébergeait, poursuit Olivier Corbin. Comme j'étais aussi pompier, chef du centre de Saint-Michel-de-Chavaignes, et que je n'étais pas loin du défibrillateur du Luart, j'ai cassé la vitre de l'appareil je l'ai apporté. Ma femme était allée chercher en parallèle celui de Dollon. Le premier à arriver, c'était moi. Mais le mien ne fonctionnait pas. Je me suis aperçu qu'il manquait les batteries. » Ensuite, le défibrillateur de Dollon, rapporté dix minutes plus tard, ne permettra pas de sauver la victime.

Nouveau malaise deux jours plus tard

« Il y a parfois de tristes lois des séries », grimace le réalisateur. Seulement deux jours après le drame, dans la soirée de lundi 26 juin, une femme de 62 ans décède également d'un problème cardiaque, au Luart. Une personne, contactée par les secours, via l'application Sauv Life, s'est retrouvée face au défibrillateur de l'église hors d'usage. « On n'avait pas encore eu le temps de remplacer la batterie qu'on a commandée dès lundi, regrettait Alain Cruchet. La jeune femme a ensuite voulu prendre celui de la salle des fêtes, mais la porte était fermée... »

« Véritable scandale de santé publique »

Ce sont tous ces dysfonctionnements qui ont poussé Régis Michel à réaliser son documentaire de 46 minutes. « Le cas du Luart illustre bien le désarroi des maires en France à qui on a vendu le matériel sans se soucier de l'entretien, ensuite. C'est très compliqué à gérer pour ces élus qui se



retrouvent sous l'influence de lobbies, déplore-t-il. En 2007, après que les députés ont voté une loi, 150 000 défibrillateurs ont été déployés. Puis une seconde loi a obligé les ERP (établissements recevant du public) à s'équiper également. Ont alors suivi 400 000 autres défibrillateurs. Or personne ne vérifie s'ils fonctionnent, alors que ceux installés en plein soleil et qui ne sont pas haut de gamme sont vite hors-service à cause des électrodes qui ne résistent pas à la chaleur. »

Régis Michel dénonce un « véritable scandale de santé publique. Avec ou sans ce déploiement de défibrillateurs, il y a seulement 8 % de gens qu'on arrive à sauver. Et pas plus ». Selon lui, il faudrait davantage former la population et surtout les plus jeunes aux massages cardiaques. « Ça coûterait moins cher à la société », dit-il.

Deux arrêts cardiaques survenus en Sarthe en juin 2023 sont le point de départ du documentaire « Zéro battement par minute, le scandale des défibrillateurs » diffusé en 2025 sur YouTube.

Archives Ouest-France